



53^e Congrès de World Athletics
Tenu les 17 et 18 novembre 2021, en visioconférence
Décisions et Informations

Le 53^e Congrès de World Athletics qui s'est tenu pour la première fois à distance par vidéoconférence, les 17 et 18 novembre 2021, et à l'occasion duquel 180 Fédérations membres étaient représentées.

Procès-verbal de la précédente réunion du Congrès

Le Congrès a approuvé le procès-verbal de la 52^e réunion du Congrès, qui s'était tenue à Doha, au Qatar, les 25 et 26 septembre 2019, tel qu'il a été communiqué, comme étant un compte rendu fidèle et exact de ladite réunion.

Affiliation - Russie

Faisant suite à la résolution proposée par le Conseil concernant le maintien de la suspension de l'affiliation à World Athletics de la Fédération russe d'athlétisme (RusAF), la présidente par intérim de la RusAF, M^{me} Irina Privalova, a saisi l'occasion offerte de s'adresser au Congrès et a présenté un compte rendu sur la situation de la RusAF. M. Rune Andersen, le président indépendant de l'Équipe de travail sur la Russie, s'est également adressé au Congrès et a apporté des précisions sur les avancées réalisées par la RusAF et sur ce qu'il lui restait à faire pour satisfaire aux conditions de réintégration.

À la lumière de ces comptes rendus, le Congrès a approuvé la recommandation du Conseil de World Athletics selon laquelle la Fédération russe d'athlétisme restait suspendue pendant que le Conseil supervisait la finalisation du plan de réintégration de la RusAF.

La résolution ci-après a été mise au vote et adoptée (126 voix *pour* et 18 *contre*; Majorité simple : 73) :

Dans l'exercice des pouvoirs que lui confère l'article 13.7 des Statuts de World Athletics, le Congrès décide de maintenir la suspension de l'affiliation de la RusAF à World Athletics jusqu'à ce que le Conseil statue que toutes les conditions fixées par le Conseil de temps à autre ont été satisfaites aux fins de la levée de la suspension de la RusAF et de sa réintégration.

Le communiqué de presse de World Athletics relatif à cette décision est disponible [ici](#).

Amendements des Statuts de World Athletics

Le 19 mars 2021 (circulaire M/11/21), les Fédérations membres ont été invitées à soumettre des propositions de modification des Statuts, et ce avant le 17 mai 2021. À cette date, aucune proposition n'a été formulée. Les propositions du Conseil énoncées ci-dessous ont été transmises aux Fédérations membres, le 16 septembre 2021, en amont du Congrès (circulaire M/30/21), dans le cadre des documents du Congrès.

Le Congrès a approuvé l'intégralité des 84 propositions d'amendement des Statuts de World Athletics qui ont été émises par le Conseil. Vous trouverez ci-dessous une synthèse des résultats relatifs aux décisions votées à la Majorité qualifiée, en vertu des articles 27.1(b) et 82.1 des Statuts :

- Modifications de fond et corrélatives : 34 amendements votés en neuf scrutins
 - Scrutin n°1 : Propositions n° 6, 7, 4, 9, 13, 14, 15 et 75 (134 voix *pour* et 1 voix *contre*; Majorité qualifiée : 89)
 - Scrutin n° 2 :
 - Propositions n° 11, 16, 17 et 19 (139 voix *pour* et 5 *contre*; Majorité qualifiée : 95)
 - Propositions n° 12, 20, 22 et 72 (131 voix *pour* et 1 *contre*; Majorité qualifiée : 87)
 - Scrutin n° 3 : Propositions n° 21, 40, 46, 65, 82 et 83 (140 voix *pour* et 1 *contre*; Majorité qualifiée : 93)
 - Scrutin n° 4 : Proposition n° 26 (145 voix *pour* et 2 *contre*; Majorité qualifiée : 97)
 - Scrutin n° 5 : Propositions n° 28 et 29 (143 voix *pour* et 2 *contre*; Majorité qualifiée : 96)



- Scrutin n° 6 : Proposition n° 32 (113 voix *pour*, 37 *contre*, Majorité qualifiée : 99)
- Scrutin n° 7 :
 - Proposition n° 35 (146 voix *pour* et 5 *contre*; Majorité qualifiée : 100)
 - Proposition n° 36 (122 voix *pour* et 3 *contre*; Majorité qualifiée : 83)
- Scrutin n° 8 :
 - Proposition n° 37 (145 voix *pour* et 3 *contre*; Majorité qualifiée : 98)
 - Proposition n° 45 (144 voix *pour* et 1 *contre*; Majorité qualifiée : 96)
- Scrutin n° 9 : Propositions n° 59, 67, 68 et 79 (149 voix *pour* et 2 *contre*; Majorité qualifiée : 100)
- Modifications corrélatives et de nature purement rédactionnelle : 27 amendements regroupés en un seul vote
- Scrutin n° 10 : Propositions n° 1, 5, 23, 24, 27, 30, 31, 33, 43, 49, 48, 54, 55, 56, 57, 61, 70, 77, 78, 84, 53, 63, 66, 76, 73, 74 et 81 (157 voix *pour* et 0 *contre*; Majorité qualifiée : 104)
- Modifications rédactionnelles et corrélatives, à des fins de clarification : 20 amendements regroupés en un seul vote
- Scrutin n° 11 : Propositions n° 3, 8, 10, 39, 64, 69, 71, 80, 18, 25, 34, 41, 42, 44, 47, 51, 52, 60, 50 et 62 (154 voix *pour* et 1 *contre*; Majorité qualifiée : 103)
- Nouveau texte ou modifications à des fins de clarification : trois amendements dans le cadre d'un seul scrutin avec un vote *pour* chacune des trois propositions
- Scrutin n° 12 :
 - Proposition n° 2 (154 voix *pour* et 0 *contre*; Majorité qualifiée : 102)
 - Proposition n° 38 (135 voix *pour* et 3 *contre*; Majorité qualifiée : 91)
 - Proposition n° 58 (135 voix *pour* et 0 *contre*; Majorité qualifiée : 89)

Note : Les décisions du Congrès ci-dessus apparaissent dans l'ordre de vote et sont classées par numéro de proposition, tel que communiqué dans le tableau des propositions de modification des Statuts commençant à la page 333 des documents de travail du Congrès ([Documents de travail du Congrès](#)).

Les modifications approuvées des Statuts de World Athletics entreront en vigueur le 1^{er} décembre 2021.

L'édition amendée des Statuts de World Athletics est disponible sur le site Internet de World Athletics en cliquant [ici](#) (Tome A).

Rapports

Les rapports énumérés ci-après, qui figuraient dans les Documents de travail du Congrès distribués en amont du Congrès, le 16 septembre 2021, ont été soumis au Congrès qui les a approuvés à l'unanimité par voie de vote :

- Rapport annuel du Conseil 2020 (140 voix *pour* et 0 *contre*; Majorité simple : 71)
 - Rapport du Président sur les activités (Bureau exécutif et Conseil)
 - Rapport financier sur les états financiers annuels des deux exercices précédents (2019 et 2020)
 - Rapports des Auditeurs
 - Rapport d'audit financier
 - Rapport d'audit non financier
 - Rapports des Commissions
 - • Commission des athlètes
 - • Commission des compétitions
 - • Commission du développement



- • Commission de la gouvernance
- Rapports des Groupes de travail
 - Groupe de travail sur les droits de l'Homme*
 - Groupe de travail sur le Plan Mondial
 - Groupe de travail sur les chaussures d'athlétisme
- Rapports des Instances indépendantes
 - Rapport du Panel de vérification d'éligibilité (141 voix *pour* et 0 *contre* ; Majorité simple : 71)
 - Rapport du Bureau de l'Unité d'intégrité de l'athlétisme (123 voix *pour* et 0 *contre* ; Majorité simple : 62)
 - Rapport du Tribunal disciplinaire (114 voix *pour* et 0 *contre* ; Majorité simple : 58)

*Conformément à l'engagement pris lors du 52^e Congrès en 2019, le Conseil de World Athletics a nommé ce Groupe de travail sur les droits de l'Homme dont le rapport au Congrès de 2021 a été approuvé le 17 novembre. Ce rapport porte sur les avancées réalisées en matière de droits humains au sein de l'athlétisme et inclut les conclusions et les recommandations du Groupe de travail. Pour plus de précisions à ce sujet, vous pouvez consulter [ici](#) le communiqué de presse de World Athletics.

Nominations

Approbation des Membres indépendants du Bureau de l'Unité d'intégrité de l'athlétisme

Au terme d'un vote (134 voix *pour* et 4 *contre* ; Majorité simple : 70), le Congrès a approuvé la recommandation du Panel chargé des nominations au Bureau de l'Unité d'intégrité (cf. détails dans les Documents de travail du Congrès). En vertu de l'article 27.1(i) des Statuts, il a nommé M^{me} Victoria Aggar et M^{me} Jill Pilgrim (toutes les deux des membres en exercice du Bureau de l'UIA), en qualité de Membres indépendants du Bureau de l'Unité d'intégrité pour un autre mandat de deux ans, et ce, à compter du 1^{er} décembre 2021 et jusqu'à la première réunion du Conseil de World Athletics qui suivra le Congrès électoral de 2023.

Nomination des Auditeurs

Sur la recommandation du Bureau exécutif (cf. détails dans les Documents de travail du Congrès), le Congrès a approuvé à l'unanimité par voie de vote (144 voix *pour* et 0 *contre* ; Majorité simple : 73) la nomination des Auditeurs suivants pour la période allant de 2021 à 2024 :

- Ernst & Young en tant qu'auditeurs chargés de l'audit financier ;
- Ernst & Young en tant qu'auditeurs chargés de l'audit non financier de la gouvernance et de la conformité éthique ; et
- QSA en tant qu'auditeurs chargés de l'audit non financier des programmes antidopage et d'intégrité.

Plan mondial pour l'athlétisme 2022-2030

Le Plan mondial pour l'athlétisme 2022-2030 constitue la feuille de route de notre sport pour les huit prochaines années. Il est le point culminant de l'une des études les plus approfondies jamais menées en athlétisme. Par le biais de l'enquête intitulée « Le Grand débat », il a été possible d'élaborer ce Plan grâce à la contribution de 85 % des Fédérations membres et la participation de plus de 25 000 personnes à travers le monde. Ce Plan, qui a été élaboré par le Conseil et soumis au Congrès pour approbation, a été diffusé aux Fédérations membres dans le cadre des Documents de travail du Congrès.

Au terme d'un vote, le Congrès a approuvé à l'unanimité le Plan mondial pour l'athlétisme 2022-2030 (134 voix *pour* et 0 *contre* ; Majorité simple : 68).

Le communiqué de presse de World Athletics sur le Plan mondial est disponible [ici](#).

Récompenses décernées pour services rendus

En vertu des Règles relatives aux membres honoraires et aux récompenses décernées pour services rendus, le Panel de nomination a pour mission de veiller à la mise en œuvre d'un processus équitable pour examiner les nominations proposées (notamment par les Associations continentales) et pour formuler des recommandations au



Conseil en vue de la nomination de membres honoraires et de l'attribution de récompenses pour services rendus, aux fins de les soumettre au Congrès pour approbation.

Le Conseil a accepté les recommandations émises par le Panel de nomination, en ce qui concerne l'attribution des récompenses pour services rendus. Ces recommandations ont été communiquées aux Fédérations membres le 16 septembre 2021, dans le cadre des Documents de travail du Congrès.

Vous trouverez ci-dessous le résultat des décisions prises par le Congrès de World Athletics par voie de vote en ce qui concerne l'attribution de récompenses pour services rendus.

- **L'Épinglette de vétéran**

Au terme d'un vote (149 voix *pour* et 0 *contre* ; Majorité simple : 75), le Congrès a décerné l'Épinglette de vétéran aux récipiendaires suivants en récompense de services longs et méritoires à la cause de l'athlétisme dans le cadre des activités de World Athletics et/ou des Associations continentales :

Région continentale	Réциpiendaires	Pays	Sexe
Afrique	Leonie Etong Joseph Ochieng Gezahegn Abera	Cameroun Kenya Éthiopie	Femme Homme Homme
Amérique du Sud	Ximena Restrepo Dennis MacDonald Luis Vinker	Chili Suriname Argentine	Femme Homme Homme
Asie	Tsewang Rinzing Shen Chundu Obeid Abud Aliyan	Bhoutan Chine Yémen	Homme Homme Homme
Europe	Frank Hensel* Keith Davies Anthony Chircop	Allemagne Grande-Bretagne et Irlande du Nord Malte	Homme Homme Homme
NACAC	Maria de la Caridad Colon Ruenes Michael A. Serralta David Weicker	Cuba Porto Rico Canada	Femme Homme Homme
Océanie	Dame Valerie Adams Sally Pearson Semisi Fonua	Nouvelle-Zélande Australie Tonga	Femme Femme Homme

* À titre posthume

- **La Plaque du mérite**

Au terme d'un vote (150 voix *pour* et 2 *contre* ; Majorité simple : 77), le Congrès a décerné la Plaque du mérite aux personnes suivantes pour service exceptionnel rendu à la cause de l'athlétisme mondial dans le cadre des activités de leur Association continentale :

Région continentale	Réциpiendaires	Pays	Sexe
Afrique	Ahmed Ettannani	Maroc	Homme
Amérique du Sud	Marco Luque	Bolivie	Homme
Asie	Loh Lin Kok	Singapour	Homme
Europe	Erika Strasser*	Autriche	Femme



NACAC	Alberto Juantorena Danger	Cuba	Homme
Océanie	Brian Roe	Australie	Homme

* À titre posthume

- **L'Ordre du mérite d'argent**

Au terme d'un vote (154 voix *pour* et 2 *contre*; Majorité simple : 79), le Congrès a décerné l'Ordre du mérite d'argent à **M. Carl-Olaf Homén** de Finlande, membre honoraire à vie de World Athletics, en reconnaissance de sa contribution exceptionnelle au développement et à la promotion de l'athlétisme à travers le monde.